

# L'ISOLEMENT EN TEMPS DE PANDÉMIE : UN TERREAU PROPICE À LA FRAUDE AMOUREUSE EN LIGNE

**Audrey Potz**, Département de psychologie, UQTR

**Sandrine Lavertu**, Département de psychoéducation, UQTR

**Claudia Marchand**, Département de psychoéducation, UQTR

**Julie Carpentier**, Département de psychoéducation, UQTR, Centre international de criminologie comparée

**Charles Viau-Quesnel**, Département de psychoéducation, UQTR

Correspondance : [charles.viau-quesnel@uqtr.ca](mailto:charles.viau-quesnel@uqtr.ca)

**Le projet est rendu possible grâce au Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère de la Justice du Québec.**



**L'**une des conséquences directes de la pandémie de COVID-19 a été une augmentation de l'isolement social causée notamment par les mesures de confinement de la population. La solitude et le manque de contacts sociaux ont entraîné une accélération importante de l'utilisation des différentes plateformes de socialisation à distance (Király *et al.*, 2020). À titre d'exemple, les sites de rencontres en ligne ont connu un achalandage record (Goldstein et Flicker, 2020). Ce contexte s'avère un terrain fertile pour certaines formes de criminalité,

notamment les fraudes amoureuses en ligne (FAL). Des travaux récents ont d'ailleurs établi un lien entre les habitudes sociales virtuelles adoptées pendant la pandémie et la hausse des FAL (Buil-Gil et Zeng, 2021). L'intervention auprès des personnes victimes de FAL représente un défi pour les psychoéducatrices et les psychoéducateurs, notamment parce que ce type de criminalité demeure méconnu et peu étudié. À ce jour, il existe peu de travaux permettant d'orienter les pratiques en matière d'accompagnement et de soutien de ces personnes qui sont victimisées à la fois sur les plans économique et interpersonnel.

Le présent article se veut une introduction à cette forme de criminalité, mettant l'accent sur les besoins des victimes et les défis des intervenant.e.s qui souhaitent leur venir en aide.

### **Les fraudes amoureuses en ligne**

Lors d'une FAL, l'arnaqueur manifeste un faux sentiment d'attachement envers sa victime dans le but de lui soutirer de l'argent, des services, ses coordonnées bancaires ou ses cartes de crédit (Buchanan et Whitty, 2014; Cross *et al.*, 2018). En plus des demandes d'argent ou de cadeaux, certains fraudeurs utilisent la victime pour blanchir de l'argent, en lui demandant par exemple de transférer des sommes d'un compte bancaire à un autre via le sien (Whitty, 2013a). Bien entendu, les personnes victimes ne savent pas qu'elles transfèrent de l'argent obtenu illégalement. Elles ne se doutent pas non plus que l'argent qu'elles envoient est empoché par un fraudeur ou un réseau de fraudeurs plus ou moins organisé qui se cache sous une fausse identité.

### **Comment ce type de fraude se déploie-t-il ?**

Généralement, le fraudeur initie le premier contact sur un site de rencontre ou sur les réseaux sociaux en utilisant des photos empruntées sur le web et un faux profil attrayant. Par exemple, il peut prétendre être un homme ou une femme d'affaires, ou encore un.e ingénieur.e voyageant dans le cadre de contrats liés à sa profession. Le fraudeur se montre à l'écoute et peut écrire quotidiennement de nombreux messages attentionnés à sa victime pour gagner sa confiance et son cœur. Il lui déclare rapidement son amour et lui fait croire qu'une rencontre en personne est possible à court terme lorsqu'il sent que la victime est éprise de lui. Rapidement, le fraudeur prétexte plusieurs obstacles à la réalisation de la rencontre, par exemple, un manque de fonds pour l'achat des billets d'avion ou des frais médicaux à déboursier en lien avec un incident le concernant ou concernant un proche. Peu importe la situation invoquée, la solution proposée pour y remédier est inévitablement que la victime envoie de l'argent, des cartes prépayées ou encore qu'elle accepte de transférer des sommes d'argent d'un compte bancaire à un autre. Ainsi, la victime transfère les fonds afin de rendre à nouveau possible la rencontre en personne tant souhaitée. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois puisque de nouvelles circonstances mèneront à l'annulation du rendez-vous (Whitty, 2013a). Le fraudeur peut user d'une variété de stratégies pour manipuler sa victime et faire perdurer la fraude. Par exemple, il peut tenter d'isoler la victime en la persuadant que ses proches ne sont pas dignes de confiance, sont jaloux ou ne souhaitent pas son bonheur. Dans certains cas, le fraudeur peut également utiliser la peur lorsque la victime essaie de poser ses limites ou encore de mettre fin à la relation. Par exemple, le fraudeur peut tenter d'escroquer la victime en la menaçant de diffuser des informations personnelles la concernant ou encore des images ou vidéos compromettantes.

### **Que sait-on sur l'ampleur du phénomène ?**

En 2020, les stratagèmes amoureux étaient en tête des 10 fraudes

les plus courantes au Canada (Bureau d'éthique commerciale [BBB], 2019). D'ailleurs, le Canada figure au 3<sup>e</sup> rang des 20 pays ayant le plus grand nombre de cas de fraudes en ligne déclarées en 2018 et la FAL constituerait un des types de fraudes en ligne ayant engendré le plus de pertes pour les victimes (IC3, 2018). En 2020 au Canada, 899 plaintes d'escroqueries amoureuses ont été signalées aux autorités, dont 620 victimes qui ont perdu un total avoisinant les 18,5 millions de dollars (Gendarmerie royale du Canada, 2021). Alors qu'il est estimé que seulement 1 à 5 % des cas de FAL sont signalés aux autorités, il s'avère fort probable que les pertes financières réelles dépassent considérablement les montants déclarés (Centre antifraude du Canada, 2019).

### **Facteurs de risque de la FAL**

À l'heure actuelle, les caractéristiques typiques des victimes de fraude en ligne et plus spécifiquement de FAL demeurent méconnues (Buchanan et Whitty, 2014; Cross *et al.*, 2016a; Whitty, 2018). Cependant, des recherches ont mis en exergue que certaines victimes partageaient des caractéristiques communes. Bien que non exhaustives, les données des paragraphes suivants font état des connaissances actuelles concernant ces facteurs de risques potentiels.

#### **Aspects sociodémographiques**

Sur le plan des facteurs de risques individuels, les études s'entendent sur le fait que les femmes sont plus susceptibles d'être victimes de FAL (Whitty, 2018). Toutefois, les hommes ayant vécu ce type de fraude auraient tendance à donner plus d'argent que ces dernières (BBB, 2019). De plus, les personnes d'âge moyen, c'est-à-dire entre 35 et 54 ans, seraient plus touchées par ce crime. Ceci peut s'expliquer par leur plus grande propension à utiliser les sites de rencontre en ligne par rapport aux autres groupes d'âge (Whitty, 2018). Les personnes hétérosexuelles seraient aussi ciblées que les personnes homosexuelles par les fraudeurs (Buchanan et Whitty, 2014). Finalement, il n'existerait aucun lien entre le niveau d'éducation et le risque de victimisation, ce qui contredit la croyance populaire voulant que seuls les individus « stupides » se font prendre (Whitty, 2018).

#### **Aspects psychologiques**

Bien que l'ensemble de la population puisse être victime de FAL, certains profils se distinguent par leur vulnérabilité (Whitty, 2018). Les auteurs de FAL ont la particularité d'exploiter le besoin d'amour et d'attachement de leur victime afin de s'enrichir monétairement (Munton et McLeod, 2011). Ainsi, les personnes ayant des difficultés d'attachement ou des insatisfactions amoureuses seraient plus à risque (Khader et Yun, 2017). Les personnes ayant tendance à idéaliser leur partenaire amoureux seraient aussi plus susceptibles d'être victimes de cette fraude. Elles auraient tendance à avoir un « biais optimiste » ou un sentiment de déni qui leur donne une fausse impression de sécurité et les rend plus vulnérables à la duperie (Munton et McLeod, 2011). Par ailleurs, les personnes disposées à la dépendance et à la recherche de sensations fortes sont aussi plus à

risque (Whitty, 2018). Finalement, les personnes impulsives auraient tendance à réagir rapidement lors de situations de crise signalées par le fraudeur et à acquiescer à ses demandes, par exemple lorsque celui-ci menace de rompre les liens.

### Aspects sociaux : la solitude

Comme énoncé plus tôt, la COVID-19 a eu comme répercussion d'accentuer le sentiment de solitude de certaines personnes et d'augmenter leur utilisation d'Internet. La solitude et l'isolement social sont d'ailleurs rapportés comme les facteurs qui contribuent le plus à la victimisation de FAL (Cross *et al.*, 2016a; Khader & Yun 2017). Les victimes sont motivées à rencontrer un partenaire, ce qui offre une porte d'entrée à la création du lien de confiance par le fraudeur (Cross *et al.*, 2016a).

### Quelles sont les conséquences pour les victimes ?

Bien comprendre l'impact psychologique de ce type de victimisation est primordial afin de soutenir des interventions sensibles et appropriées aux besoins des victimes. La FAL se distingue par le double impact vécu par la personne qui en est victime : la perte de la relation ainsi que la perte financière (Buchanan et Whitty, 2014; Rege, 2009; Whitty, 2013a; Whitty et Buchanan, 2012). Ainsi, les personnes victimes de FAL peuvent vivre non seulement des conséquences financières importantes, mais aussi des conséquences sur les plans émotionnel, psychologique, physique et social (Buchanan et Whitty, 2014; BBB, 2019; Cross *et al.*, 2016a; Whitty et Buchanan, 2016).

### Pertes financières

La première répercussion qui nous vient à l'esprit lorsqu'on aborde le phénomène de FAL est sans aucun doute la perte d'argent. Or, les victimes elles-mêmes ont fréquemment de la difficulté à rapporter avec précision la somme perdue, puisque la fraude s'étend généralement sur de longues périodes et que l'argent envoyé n'est pas nécessairement consigné par ces personnes (Cross *et al.*, 2016a). La perte financière dépasse bien souvent les actifs courants; certaines victimes vont même jusqu'à réhypothéquer leur maison ou encore emprunter des sommes à leur entourage pour les envoyer au fraudeur, et ce, sans en divulguer la raison réelle. Dans ce dernier cas, l'entourage vivra aussi des pertes financières parfois importantes, ce qui peut occasionner des conflits interpersonnels et familiaux ou même une rupture du lien avec la victime (Button *et al.*, 2014). À titre d'exemple, la famille d'une victime peut être directement interpellée si celle-ci a endetté l'entreprise familiale afin d'envoyer de grandes sommes d'argent au fraudeur ou encore si le patrimoine familial est dilapidé. Les pertes d'argent de la victime peuvent donc avoir des répercussions importantes sur leur réseau familial et social.

### Isolement social

Sur le plan social, l'étude de Whitty (2013a) a mis en lumière qu'une des stratégies fréquemment utilisées par les fraudeurs consiste à isoler graduellement la victime de son entourage jusqu'à ce que la relation amoureuse virtuelle prenne toute la

place. Par conséquent, il peut être difficile pour les victimes de rebâtir un réseau social à la suite de ces événements alors que des liens sont déjà coupés depuis un certain temps et que la personne s'est retirée de ses activités habituelles (Whitty et Buchanan, 2016). À titre d'exemple, le fraudeur peut fortement suggérer à la victime de ne pas parler de leur relation à sa famille ou à ses amis sous prétexte qu'ils ne comprendront pas ce qu'ils vivent (Cross *et al.*, 2018). La FAL peut également amener l'entourage de la victime à ressentir de la détresse lorsqu'il réalise ce qui se passe et que ses tentatives pour faire prendre conscience à la victime qu'elle se fait frauder ne fonctionnent pas (Button *et al.*, 2014). Ces situations sont souvent frustrantes pour les proches et sources de honte et de culpabilité pour les victimes lors de la prise de conscience de la fraude.

### Impacts psychologiques

Sur le plan émotif, les dommages sont importants, puisque les arnaques s'étendent habituellement sur une longue période et nécessitent le développement d'un niveau de confiance et d'intimité élevé à l'égard du fraudeur. D'ailleurs, l'ampleur de la somme financière perdue ne serait pas liée à la sévérité des impacts psychologiques vécue par la victime (Whitty et Buchanan, 2016). La victime développe généralement de forts sentiments amoureux envers le fraudeur et il est parfois difficile pour elle d'accepter que cette relation ne soit pas réelle. Il est d'autant plus ardu d'admettre qu'elle a été victime d'escroquerie, surtout lorsque ce sont les policiers qui l'informent de la supercherie (Buchanan et Whitty, 2014). Lorsque les stratégies de séduction ou de manipulation ne fonctionnent plus, certains fraudeurs vont tenter d'escroquer à nouveau la victime en la menaçant de diffuser des photos ou des vidéos intimes d'elle si elle refuse de payer (Whitty, 2013a). Par conséquent, une large gamme d'émotions négatives peut être vécue par les victimes lorsqu'elles prennent conscience de la fraude : le choc, la peur, le stress, la honte, le sentiment de vide, des affects dépressifs et même dans certains cas des idées suicidaires (Button *et al.*, 2014; Cross *et al.*, 2016a; Whitty et Buchanan 2015; Whitty, 2019). Certaines personnes vivent la perte de cette relation comme un deuil (Whitty, 2013a). D'autres rapportent que l'expérience est traumatique au point de se sentir mentalement abusé. Les conséquences peuvent perdurer plusieurs années (Whitty et Buchanan, 2016) et entraîner des changements dans leurs comportements, notamment en raison d'une méfiance relationnelle (Button *et al.*, 2009). La honte, l'attribution du blâme et le fort sentiment de culpabilité qui habitent les victimes de FAL constituent un frein important à la dénonciation et à une demande d'aide auprès des ressources professionnelles (Cross *et al.*, 2016b).

### Pourquoi les victimes hésitent-elles à demander de l'aide ?

Selon les données actuelles, les crimes frauduleux, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de fraude en ligne, ont un faible taux de dénonciation (Cross *et al.*, 2016a). Des facteurs tels que

le sentiment de honte de la victime, la méconnaissance des instances pour signaler la fraude et la croyance que rien ne peut être fait sont bien documentés (Button *et al.*, 2014; Cross, 2015; Cross *et al.*, 2018; Smith, 2008). Trois facteurs peuvent guider les psychoéducatrices et psychoéducateurs pour comprendre les obstacles à la recherche d'aide, qu'elle soit policière ou psychosociale : (1) la difficulté à trouver des ressources spécifiques aux FAL, (2) la honte et (3) les préjugés auxquels font souvent face les victimes.

### **Difficulté à trouver les ressources**

De nombreuses victimes ne savent pas où s'adresser pour dénoncer la situation frauduleuse ou encore pour recevoir de l'aide. Le ou les fraudeurs opèrent généralement de l'extérieur du pays, ce qui complique et limite les recours légaux possibles. L'absence d'indications claires concernant la procédure de dénonciation et les différentes ressources psychosociales offertes aux victimes de FAL ajoute à la complexité de la demande d'aide (Button *et al.*, 2009).

### **La honte**

La honte et la crainte du jugement d'autrui constituent un frein important à la dénonciation et, plus généralement, à la recherche d'aide. Certaines victimes mentionnent qu'elles sont embarrassées et qu'elles n'ont pas envie de partager leur histoire. Pour d'autres, la charge émotionnelle est trop grande, et parler de ces événements risquerait de les remettre dans un état émotionnel difficile (Cross *et al.*, 2016b). Les intervenant.e.s reconnaîtront ici des enjeux propres à d'autres formes de victimisation, notamment les victimes de crimes sexuels.

### **Les préjugés**

Le discours populaire attribue généralement le blâme et la responsabilité des fraudes en ligne aux victimes (Cross, 2013). Toutefois, cette croyance ne tient pas compte du haut niveau de sophistication et de manipulation des fraudeurs ainsi que du nombre élevé de victimes (Drew et Cross, 2016). Ces fraudeurs parviennent à identifier les faiblesses et les vulnérabilités de leurs victimes potentielles afin de créer l'illusion d'une relation qui répond à leurs besoins. Le fait que les victimes soient fréquemment blâmées, voire considérées comme naïves – ou pire – contribue à l'isolement, revictimise les personnes qui se sont fait tromper et a un effet délétère sur la dénonciation.

### **Quelques pistes d'intervention**

Au Québec, tout comme ailleurs dans le monde, un intérêt s'est développé dans les dernières années afin de mieux comprendre la FAL sous l'angle du modus operandi, des impacts et des conséquences vécues par les personnes victimes (Buchanan et Whitty, 2014; Rege, 2009; Whitty et Buchanan, 2016). Toutefois, les besoins des victimes, autant sur le plan de l'accompagnement et du soutien qu'en matière de prévention, sont peu considérés dans les recherches actuelles. Dans les paragraphes qui suivent, trois considérations essentielles à l'intervention psychoéducative auprès des victimes de FAL seront présentées.

## **1. L'importance du non-jugement**

Comme énoncé plus haut, il est souvent présumé, à tort, que la victime de FAL est naïve et responsable de ce qui lui est arrivé, ayant sauté aveuglément dans un piège. Or, il est nécessaire de se rappeler que les fraudeurs usent de manipulation et de violence psychologique afin d'arriver à obtenir de l'argent ou des services (Cross *et al.*, 2018). Par exemple, les fraudeurs tirent profit de situations générant une forte sympathie chez la victime afin de lui demander de l'argent. Ainsi, ils évoqueront un enfant malade ou un proche décédé. L'utilisation de tels scénarios influence les prises de décisions qui s'ensuivent (Whitty, 2013b). Lorsqu'une victime rapporte ou dénonce une situation de FAL, il est primordial d'adopter une position bienveillante de non-jugement, d'ouverture, d'empathie et de sensibilité dès les premières minutes de l'intervention (Whitty, 2013a). Si la victime ressent de la honte ou se culpabilise, il est important de la rassurer, notamment en lui expliquant la complexité et la sophistication des méthodes utilisées par les fraudeurs.

## **2. Impliquer les proches**

Il importe aussi de s'assurer que la personne victime n'est pas seule et qu'elle bénéficie du soutien d'un ou de quelques proches. La famille ou le proche peut accompagner la personne dans ses démarches pour se sécuriser sur le plan financier, mais aussi pour l'aider à gérer le vide lié à la perte de la relation, briser son isolement et reconstruire une confiance en soi et envers les autres (Cross *et al.*, 2016b). Ainsi, le psychoéducateur ou la psychoéducatrice devra accompagner non seulement la victime, mais aussi ses proches pour qu'ils puissent adopter des attitudes aidantes et non nuisibles. L'intervention systémique favoriserait le rétablissement de la personne victime et pourrait agir comme un filet de sécurité, sachant que l'isolement social représente un facteur de risque à la revictimisation (Buil-Gil et Zeng, 2021).

## **3. La force du groupe**

L'Australie agit comme précurseur dans l'offre de services spécifiques aux personnes victimes de FAL, notamment par des groupes de soutien (Cross, 2019). Ce type d'intervention facilite la création d'un espace sécuritaire où les victimes peuvent s'exprimer et obtenir du soutien en présence de personnes ayant vécu une expérience similaire. À cela s'ajoute la possibilité de briser l'isolement souvent présent chez les victimes de FAL. À titre d'exemple, Cross (2019) propose que la création de groupes de soutien en ligne, soit via un forum de discussion ou lors de rencontres à distance, constitue une avenue à envisager pour favoriser l'accessibilité aux ressources d'aide et l'engagement des participants. De cette façon et sous la supervision du psychoéducateur ou de la psychoéducatrice, les victimes pourraient se réapproprier un pouvoir dans le monde en ligne. Considérant l'absence de données probantes concernant l'efficacité des interventions en matière de FAL, une analyse rigoureuse des besoins particuliers de chaque victime et de son interaction avec son environnement est essentielle dans la mise en œuvre de stratégies adaptées.

## Prévention des FAL

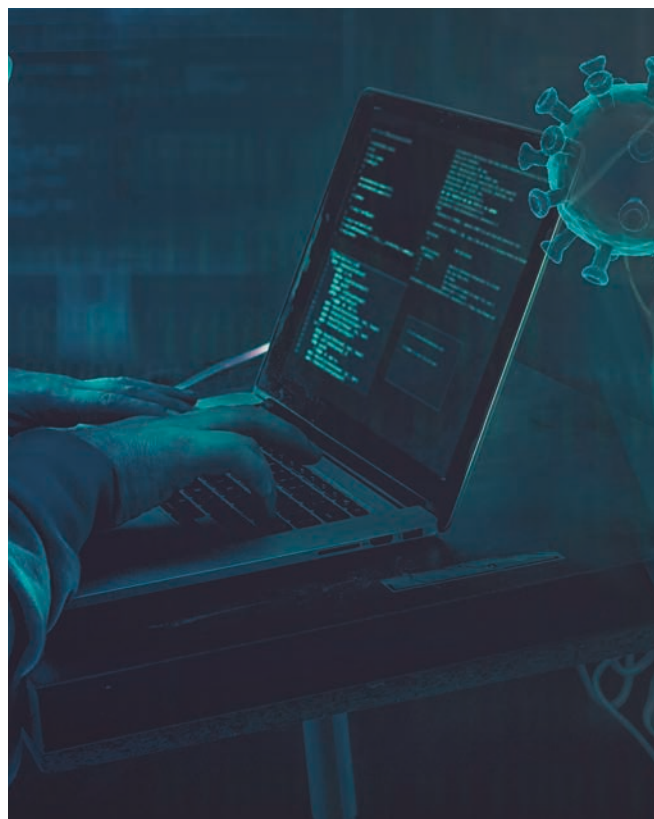
À la vue de la hausse des cas rapportés dus notamment à la COVID-19 (Buil-Gil et Zeng, 2021), on constate que la lutte aux cyberfraudes comme la FAL doit se poursuivre. Celle-ci doit viser autant la population générale que les groupes de personnes plus à risque (p. ex. personnes isolées, personnes âgées). La prévention devrait passer par l'éducation à grande échelle, notamment à l'aide de campagnes de sensibilisation publicisées dans différents médias, mais aussi à l'aide de programmes d'éducation auprès de groupes vulnérables (Mears *et al.*, 2016).

Au Québec, à ce jour, quelques associations ont mené des campagnes de sensibilisation et de prévention liées au phénomène des FAL. Par exemple, la Sûreté du Québec (Sûreté du Québec [SQ], 2019; Sûreté du Québec [SQ], 2021) promeut une fois par année des activités de sensibilisation dans le cadre du mois contre la fraude. Concrètement, elle informe la population sur le phénomène et sur les stratégies pour le reconnaître et le dénoncer. De plus, des programmes de prévention des fraudes ont été développés ciblant particulièrement les aînés (p. ex. Aîné-Avisé offert par la FADOQ) (Fédération de l'âge d'or du Québec, 2021). De plus, la plupart des institutions financières rendent également accessible ce genre d'information sur leur page Internet. Finalement, de récentes avenues numériques novatrices ont vu le jour au Québec. Parmi celles-ci, la clinique de cybercriminologie a mis en place une plateforme web qui offre des informations détaillées et des ressources pouvant venir en aide aux personnes ayant été victimes de cybercriminalité. Une section dédiée aux fraudes amoureuses en ligne est accessible sur le site. On y aborde la fraude, décrit les stratagèmes utilisés, énumère des ressources pouvant aider les personnes victimes, etc. De plus, un forum de discussion modéré et sécurisé est accessible pour les personnes victimes et leurs proches (<https://www.clinique-cybercriminologie.ca/>).

La prévention doit donc aussi avoir pour objectif de permettre la réduction des conséquences et des risques de revictimisation chez les personnes ayant vécu la FAL. Il est fréquent que les fraudeurs tentent, sous un profil différent, de piéger leur victime à nouveau suite à la fin de la relation précédente (Whitty, 2013a). Le fraudeur possède toutes les informations personnelles de sa victime pour créer un nouveau scénario de fraude. Par exemple, il pourrait simuler être un policier qui a arrêté le fraudeur et prétendre que pour une somme modique, l'argent des anciennes transactions lui sera rendu (Whitty et Buchanan, 2015; Cross *et al.*, 2018).

## La recherche pour combattre les préjugés

Comme mentionné plus haut, l'une des caractéristiques les plus fréquentes des victimes est la honte qu'elles ressentent d'avoir été bernées. Les victimes rapportent fréquemment qu'elles redoutent le jugement d'autrui et ceci contribue au faible taux de dénonciation. Il est important de noter que les appréhensions des victimes ne sont malheureusement pas toujours exagérées. Dans le cadre de nos travaux de recherche, nous avons reçu des commentaires publics, par exemple sur les pages des médias sociaux du projet, qui témoignent d'une faible empathie à



Bien qu'il puisse être rassurant de penser que « seules les personnes naïves se font prendre », la réalité est tout autre. Il est important de ne pas oublier que la première et seule personne responsable dans ce type de crime reste le fraudeur et non la personne fraudée.

l'égard des victimes et de préjugés à l'effet qu'elles étaient simples d'esprit ou autrement naïves. Pourtant, les victimes que nous avons rencontrées ne correspondaient pas du tout à ce descriptif. Au contraire, elles avaient souvent un regard critique et une bonne introspection sur leur expérience. La vaste majorité occupait un emploi et avait accumulé un important patrimoine. Bien qu'il puisse être rassurant de penser que « seules les personnes naïves se font prendre », la réalité est tout autre. Il est important de ne pas oublier que la première et seule personne responsable dans ce type de crime reste le fraudeur et non la personne fraudée.

## Un projet de recherche à l'écoute des victimes et des intervenant.e.s qui leur viennent en aide

Nous menons actuellement un projet de recherche intitulé : *Fraudes amoureuses en ligne : comprendre les victimes et leurs besoins*. Il vise à documenter pour la première fois au Québec les caractéristiques, l'expérience et les besoins des personnes victimes de fraude amoureuse du point de vue des personnes victimes elles-mêmes, mais aussi des intervenant.e.s qui travaillent auprès des victimes de ce type de crime. Le projet, d'une durée de trois ans, est mené en collaboration avec le réseau des CAVAC. Il est financé par le ministère de la Justice du Québec dans le cadre du *Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels*.

Dans le cadre de ce projet, nous recrutons des participant.e.s qui ont été victimes de fraude amoureuse en ligne et des intervenant.e.s ayant déjà travaillé auprès de personnes victimes de ce type de fraude. Les besoins identifiés serviront de pierre d'assise au développement de lignes directrices visant à rejoindre et intervenir auprès de cette clientèle. Si vous ou l'un.e de vos proches êtes intéressé.e.s à participer au projet à titre de personne victime ou d'intervenant.e, nous vous invitons à nous contacter sans frais et en toute confidentialité au 1-800-365-0922, poste 4282 ou à l'adresse courriel [projet.fal@uqtr.ca](mailto:projet.fal@uqtr.ca) ■

Vous pouvez aussi visiter notre site Internet : [www.uqtr.ca/projetfal](http://www.uqtr.ca/projetfal)

### Références

- Buchanan, T. et Whitty, M. T. (2014). The online dating romance scam: causes and consequences of victimhood. *Psychology, Crime & Law*, 20(3), 261-283. <https://doi.org/10.1080/1068316x.2013.772180>
- Buil-Gil, D. et Zeng, Y. (2021). Meeting you was a fake: investigating the increase in romance fraud during COVID-19. *Journal of Financial Crime*. <https://doi.org/10.1108/JFC-02-2021-0042>
- Bureau de l'éthique commerciale [BBB] (2019). Top 10 scams of 2018.
- Button, M., Lewis, C. et Tapley, J. (2009). A better deal for fraud victims : research into victims' needs and experiences. *National Fraud Authority*.
- Button, M., Lewis, C. et Tapley, J. (2014). Not a victimless crime: The impact of fraud on individual victims and their families. *Security Journal*, 27(1), 1-20. <https://doi.org/10.1057/sj.2012.11>
- Centre antifraude du Canada (2021). *Les 10 fraudes ciblant les Canadiens les plus signalés en 2020*. Récupéré de <https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/features-vedette/2021/frauds-10-fraudes-fra.htm>
- Cross, C. (2013). 'Nobody's holding a gun to your head...': Examining current discourses surrounding victims of online fraud. In *Crime, Justice and Social Democracy: Proceedings of the 2nd International Conference*, 2013, Volume 1 (pp. 25-32). Crime and Justice Research Centre, Queensland University of Technology.
- Cross, C. (2015). No laughing matter: Blaming the victim of online fraud. *International Review of Victimology*, 21(2), 187-204. <https://doi.org/10.1177/0269758015571471>
- Cross, C., Richards, K. et Smith, R. G. (2016a). The reporting experiences and support needs of victims of online fraud. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice* (518), 1-14.
- Cross, C., Richards, K. et Smith, R. (2016b). *Improving responses to online fraud victims: An examination of reporting and support*. Criminology Research Grants.
- Cross, C., Dragiewicz, M. et Richards, K. (2018). Understanding Romance Fraud: Insights From Domestic Violence Research. *The British Journal of Criminology*, 58(6), 1303-1322. <https://doi.org/10.1093/bjc/azy005>
- Cross, C. (2019). 'You're not alone': the use of peer support groups for fraud victims. *Journal of human behavior in the social environment*, 29(5), 672-691. <https://doi.org/10.1080/10911359.2019.1590279>
- Drew, J. M. et Cross, C. (2016). Fraud and its PREY: Conceptualising social engineering tactics and its impact on financial literacy outcomes. In *Financial Literacy and the Limits of Financial Decision-Making* (pp. 325-340). Palgrave Macmillan, Cham. [https://doi.org/10.1007/978-3-319-30886-9\\_16](https://doi.org/10.1007/978-3-319-30886-9_16)
- Fédération de l'âge d'or du Québec (2021). La fraude sentimentale : quand l'amour coûte cher. Récupéré de <https://www.fadoq.ca/reseau/ressources/maltraitance-fraude-et-intimidation/la-fraude-sentimentale-quand-lamour-coute-cher>
- Gendarmerie royale du Canada (2018). Les victimes de l'arnaque amoureuse se font détromper de plus de 22,5 M\$ en 2018. Récupéré de <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/nouvelles/2019/vic-times-larnaque-amoureuse-font-detromper-225-2018>
- Gendarmerie royale du Canada (2021). *Les 10 fraudes ciblant les Canadiens les plus signalés en 2020*. Récupéré de <https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/features-vedette/2021/frauds-10-fraudes-fra.htm>
- Goldstein, A. et Flicker, S. (2020). "Some Things Just Won't Go Back": Teen Girls' Online Dating Relationships during COVID-19. *Girlhood Studies*, 13(3), 64-78. <https://doi.org/10.3167/ghs.2020.130306>
- Internet crime complaint center [IC3] (2018). Internet Crime report 2018. *Federal Bureau of Investigation*, 1-28. [https://pdf.ic3.gov/2018\\_IC3Report.pdf](https://pdf.ic3.gov/2018_IC3Report.pdf)
- Khader, M. et Yun, P. S. (2017). A Multidisciplinary Approach to Understanding Internet Love Scams. Dans *The Psychology of Criminal and Antisocial Behavior*, 523-548. <https://doi.org/10.1016/b978-0-12-809287-3.00018-3>
- Király, O., Potenza, M. N., Stein, D. J., King, D. L., Hodgins, D. C., Saunders, J. B.,... et Demetrovics, Z. (2020). Preventing problematic internet use during the COVID-19 pandemic: Consensus guidance. *Comprehensive psychiatry*, 100, 152180. <https://doi.org/10.1016/j.comppsy.2020.152180>
- Mears, D. P., Reisig, M. D., Scaggs, S. et Holtfreter, K. (2016). Efforts to Reduce Consumer Fraud Victimization Among the Elderly. *Crime & Delinquency*, 62(9), 1235-1259. <https://doi.org/10.1177/0011128714555759>
- Munton, J. et McLeod, J. (2011). *The Con : How Scams Work, Why You're Vulnerable, and How to Protect Yourself*. Rowman & Littlefield Publishers.
- Rege, A. (2009). What's Love Got to Do with it? Exploring Online Dating Scams and Identity Fraud. *International Journal of Cyber Criminology*, 3(2), 494-512.
- Smith, R. G. (2008). Coordinating individual and organisational responses to fraud. *Crime, Law and Social Change*, 49(5), 379-396. <https://doi.org/10.1007/s10611-008-9112-x>
- Sûreté du Québec (2019). Mars, mois de la prévention de la fraude : Arnaques amoureuses.
- Sûreté du Québec (2021). Prévention. Récupéré de <https://www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention/>
- Whitty, M. T. (2013a). Anatomy of the online dating romance scam. *Security Journal*, 28(4), 443-455. <https://doi.org/10.1057/sj.2012.57>
- Whitty, M. T. (2013b). The Scammers Persuasive Techniques Model: Development of a Stage Model to Explain the Online Dating Romance Scam. *British Journal of Criminology*, 53(4), 665-684. <https://doi.org/10.1093/bjc/azt009>
- Whitty, M. T. (2018). Do You Love Me? Psychological Characteristics of Romance Scam Victims. *Cyberpsychology, behavior, and social networking*, 21(2), 105-109. <https://doi.org/10.1089/cyber.2016.0729>
- Whitty, M. T. (2019). Predicting susceptibility to cyber-fraud victimhood. *Journal of Financial Crime*. <https://doi.org/10.1108/JFC-10-2017-0095>
- Whitty, M. T. et Buchanan, T. (2012). The Online Romance Scam: A Serious Cybercrime. *CyberPsychology, Behavior, and Social Networking*, 15(3), 181-183. <https://doi.org/10.1089/cyber.2011.0352>
- Whitty, M. T. et Buchanan, T. (2015). The online dating romance scam: The psychological impact on victims – both financial and non-financial. *Criminology & Criminal Justice*, 16(2), 176-194. <https://doi.org/10.1177/1748895815603773>
- Whitty, M. T. et Buchanan, T. (2016). The online dating romance scam: The psychological impact on victims—both financial and non-financial. *Criminology & Criminal Justice*, 16(2), 176-194. <https://doi.org/10.1177/1748895815603773>